



Projet pédagogique – Vaux-Sur-Seine

Les loisirs pour se
faire plaisir



87 rue du Général de Gaulle,
78740 VAUX-SUR-SEINE

Tel : 09.87.36.87.17
Portable : 06.49.14.94.19

Sommaire

Introduction	3
1. L'Ufcv	3
a. L'Ufcv s'enracine dans un projet de société	3
b. L'Ufcv met en œuvre une intervention au service des territoires.....	4
c. Le cadre de notre projet éducatif pour l'enfance	5
2. La structure	9
3. Public accueilli.....	9
4. Les intentions éducatives	13
5. Les moyens humains	14
6. La vie quotidienne	15
7. Organisation des activités	16
8. Sécurité.....	17
9. Les modalités de participations des mineurs	18
10. L'accueil des enfants en situation de handicap	18
11. Evaluation.....	19

Introduction

Ecrivez en quelques lignes vos valeurs.

1. L'Ufcv

a. L'Ufcv s'enracine dans un projet de société

L'Ufcv est une association, reconnue d'utilité publique, d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

Le texte sur les "Finalités et choix d'action" adopté en 1976 précise un référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'Ufcv. Ils sont confirmés en 2007 et s'enracinent dans :

- *une conception de la personne, reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa construction permanente et sa responsabilité ;*
- *une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de l'Homme.*

Au nom de ses Finalités, l'Ufcv réaffirme qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'Enfant, de l'Homme et du citoyen.

LA FORMATION

(Vitalité et croissance)



L'ANIMATION

(Énergie et dynamisme)



L'INSERTION
(Chaleur et solidarité)



b. L'Ufcv met en œuvre une intervention au service des territoires

Un projet participatif et co-élaboré

Pour l'Ufcv, l'animation porte en elle-même une dynamique de confrontation, de projets, de négociation. Elle permet la rencontre de projets de personnes, de groupes ou d'associations, de municipalités, d'élus associatifs ou locaux.

Dans cet environnement complexe, l'animation a pour ambition de participer à l'amélioration de la qualité des relations sociales et du bien-être des personnes et des groupes. Telle que nous la concevons, l'animation manifeste ouverture et pluralisme. Elle repose sur un projet participatif et Co-élaboré.

Pluralisme et Laïcité

Dans une société soumise à de profonds bouleversements, l'Ufcv est attachée aux principes de pluralisme et de laïcité. Ils sont action et volonté, résistance à la facilité du renoncement, au confort de la pensée unique, à la violence.

Acteur de l'économie sociale et solidaire

L'Ufcv s'inscrit dans une économie sociale et solidaire. Elle affirme à l'ensemble de ses partenaires (institutions, financeurs, associations et entreprises) son attachement à l'aspect non-lucratif. L'Ufcv rejette la simple production de richesse financière et valorise la réciprocité des échanges.

Acteur de l'Éducation Populaire

L'Ufcv, association d'éducation populaire, favorise l'engagement des associations et des personnes qui adhèrent à son projet. Elle permet ainsi à chacun d'exercer sa citoyenneté. Elle s'appuie sur la dynamique de la vie associative. Corps intermédiaire, elle est acteur et médiateur de la société civile et interlocuteur des pouvoirs publics.

Une identité nationale

Pour assurer la pérennité de son projet, plusieurs approches garantissent la cohésion de ses acteurs et la mise en œuvre cohérente des actions qu'elle promeut :

- ➔ L'unité politique et économique ainsi que la permanence d'une fonction d'employeur unique sont essentielles à son développement harmonieux sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin ;
- ➔ La solidarité économique entre les régions est indispensable. Cette répartition des ressources est transparente. Chaque région inclut dans ses choix budgétaires le développement stratégique des actions, la participation au fonctionnement de la direction nationale et aux services mutualisés ;
- ➔ Le décloisonnement de ses secteurs d'activité et la mise en synergie de ses acteurs au service de son projet constituent une des conditions essentielles de la participation de l'Ufcv à des dynamiques d'animation et de développement social des

territoires. Les regroupements autour de projets communs et leur mise en réseau viennent en appui à cette stratégie.

- ➔ Attachée au principe de subsidiarité, l'Ufcv ne se substitue pas à ceux qui apportent une réponse adaptée.
- ➔ Dans le cadre de compétences partagées, elle reconnaît la capacité des partenaires locaux à se concerter et imagine avec eux, le cas échéant et s'ils le souhaitent, des modalités de conventionnement.
- ➔ L'Ufcv affirme l'importance essentielle du volontariat conjointement à l'engagement de ses salariés et de ses bénévoles. La participation à la vie associative doit être reconnue et valorisée dans le parcours de chacun et ne peut être réservée aux seuls bénévoles ayant la possibilité matérielle de faire un tel choix.

c. Le cadre de notre projet éducatif pour l'enfance

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont :

- La famille
- Le système scolaire
- Le "tiers-éducatif", notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

Les évolutions du modèle économique familial, rendent plus que jamais indispensables ces lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle spécifique.

En se plaçant du point de vue de l'enfant, afin de lui permettre une structuration efficace, évolutive en fonction de son âge, il est indispensable que les trois types d'acteurs se rejoignent en une nécessaire cohérence éducative. Ainsi, les partenariats entre les personnels des accueils et les autres acteurs concernés (les parents, les écoles, les élus municipaux, ...) favorisent cette cohérence pédagogique ainsi que l'accès à la citoyenneté.

Les accueils de loisirs et périscolaire de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- **Un service éducatif** qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans l'accueil de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, autres acteurs du tiers-secteur)



- **Un service d'accueil et d'activités** pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces de l'accueil de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser
- **Un service de garde collective** utile aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. L'accueil de loisirs doit donc assurer, par son fonctionnement, tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.

Les structures d'accueil de proximité sont aussi pour les enfants des lieux et des moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité, favorisant les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. Ce sont également des lieux et des moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant, à partir de la prise en compte des aptitudes de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations, ...).

L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences. Le projet éducatif de la collectivité repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux activités des accueils de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par les directeurs des accueils de loisirs et périscolaires et les professionnels permanents. Ils s'appuient sur des projets pédagogiques adaptés à chaque lieu et à chaque période. Ces projets devront donc être actualisés régulièrement.

Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs et périscolaire ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la collectivité sont informées du projet pédagogique et de son actualisation en fonction des périodes.



a. De grands principes éducatifs

1 L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- ➔ les animateurs et les enfants ;
- ➔ le directeur, les animateurs et les parents ;
- ➔ les enfants entre eux ;
- ➔ les parents et les enfants ;
- ➔ les adultes des accueils entre eux ;
- ➔ le directeur et la mairie (élus et techniciens) ;
- ➔ les équipes enseignantes
- ➔ le directeur des accueils et son responsable local à l'Ufcv.

2 L'accueil de loisirs et périscolaire construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et aptitudes, leurs besoins).

Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans l'accueil de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 postures harmonieusement composées :

- ➔ jouer avec ;
- ➔ faire jouer ;
- ➔ donner à jouer ;
- ➔ laisser jouer.

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- ➔ des espaces pré-structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels) ;
- ➔ des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers) ;
- ➔ des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur) ;
- ➔ des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet).

La pédagogie du choix des enfants :

- ➔ la mise en place d'activités internes et externes diversifiées n'encourage pas les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire vise à les associer, autant que possible, à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) ;
- ➔ la définition des règles de vie à l'intérieur des accueils, autant que faire se peut, avec les enfants, favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

3 L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des Droits des Enfants :

Cela se concrétise :

- ➔ par les attitudes éducatives des directeurs des accueils et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans la structure par tous les moyens à leur convenance.
- ➔ par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges).
- ➔ par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre : Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.



4 L'accueil de loisirs et périscolaire est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

Pour vivre ensemble, le mode d'intervention doit favoriser la personne dans le groupe. Chaque enfant est différent, il doit pouvoir s'exprimer et évoluer au sein de la structure librement. Pour le permettre, l'équipe associera le groupe à l'élaboration des règles de vie, mettant en place une instance de régulation au sein de laquelle l'adulte veillera à faciliter la parole de chacun.



Pour une organisation des espaces (tant pour les espaces intérieurs qu'extérieurs), une réflexion est menée en amont du fonctionnement de l'accueil et est actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueils spécifiques selon les âges, espaces de rangements, etc.

Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :

- ➔ Temps d'accueil matin et soir (7h-8h30 // 16h30-19h30) ;
- ➔ Organisation de base d'une journée-type (7h-19h30) ;
- ➔ Adulte-référent pour chaque enfant.
L'équipe des 3-6ans : Jaja, Aurore, Loréna, Quentin (kikinou)

L'équipe des 6-12ans : Nathan, Kévin (Chichou), Caroline (Caro), Mickaël (Bibi).

Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans l'environnement local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps, ...) et des partenariats avec des associations et autres acteurs éducatifs locaux.

Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités "traditionnelles".

Pour des activités concertées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix et d'être accompagnés dans la gestion de leur mise en œuvre.

2. La structure

Fiche d'identité : 0750827CL000318

Implantation géographique :

87 rue du Général de Gaulle 78740 Vaux- Sur-Seine

Présentation rapide des locaux :

L'accueil de loisirs se présente sur deux niveaux.

Le premier étage réservé au 6-12 ans se compose de deux salles (1 calme réservé à la lecture et au jeux de société calme et 1 pour les jeux et activité un peu plus sonore tel que le babyfoot et le billard). Il y a également un sanitaire et le bureau de la direction.

Le rez-de-chaussée est composé d'une grande salle réservée pour les 3-6 ans, de plusieurs sanitaires, d'une cuisine (réservé à l'équipe d'animation).

Nous partageons la cour avec de l'école.

D'autres salles sont mise à notre disposition par la municipalité.

Présentation du milieu environnant :

Nous avons à proximité de l'accueil, un grand parc, un city stade, une salle de spectacle, un gymnase, une bibliothèque avec qui nous sommes en partenariat.

3. Public accueilli

Age : 3 – 12 ans

Effectifs : 100 enfants

Secteur géographique d'habitation : Vaux- Sur-Seine dans les Yvelines

Caractéristiques générales de la tranche d'âge :

Les 3-6 ans :

attributs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations ○ Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel ○ Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel ○ Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme ○ Apprentissage des codes et règles du monde collectif ○ Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique ○ Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets
Besoins	
affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rupture avec la famille difficile ○ Besoin de relations privilégiées, rassurantes ○ Cadre clair et net ○ Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs ○ Besoin d'habitudes ○ Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse
Intellectuelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition du langage ○ Ne sait pas lire ○ Découverte du monde, les « pourquoi » ○ Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets ○ Construire et détruire ○ Plaisir immédiat
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps ○ Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements ○ Non dissociation buste-jambe, gauche-droite ○ Vivre et se reposer à son rythme, dormir ○ Vite fatigué ○ Grande importance de la vie quotidienne ○ Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes ○ Masturbation ○ Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens ○ Énurésie fréquente

psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand ○ Imiter pour se construire ○ Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires ○ L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction ○ Besoin de jouer seul à certains moments
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Égoïsme : « moi je », en voie de socialisation (école) ○ Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes ○ Grand sens de la propriété ○ Premiers contacts avec la vie de groupe ○ Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout ○ Peu de différences entre filles et garçons

Les 6-12 ans :

attributs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises ○ Concentration et mûrissement ○ Âge du sérieux ○ Contrôle croissant des réactions émotives ○ Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis ○ Dispersion et turbulence ○ Âge du déséquilibre ○ Curiosité ○ Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe ○ Besoin de valorisation et d'affirmation de soi ○ Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons ○ Importance du leader ○ Déclin de la sexualité ○ Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler ○ Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition ○ Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde ○ Âge ingrat : révolte, indépendance ○ Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées
Besoins	

affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ La personnalité s'affirme ○ Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer ○ Besoin d'affection ○ Vie d'équipe, besoin de copains ○ Capacités de coopération et de discussions
Intellectuelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Explorer, manipuler, coordonner ○ Rêver, mémoriser ○ Perfectionner ses attitudes ○ Âge des principales acquisitions ○ Recherche de savoir ○ Indépendant pendant le jeu ○ Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture ○ Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) ○ Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise du corps ○ Maîtrise de l'esprit ○ Besoin de se dépenser ○ Se fatiguent vite et récupèrent vite ○ Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité ○ Besoin de dormir (environ 10 h) ○ Bon appétit
psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Découverte de l'autre, du MONDE ○ Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels ○ Oui aux valeurs des adultes ○ Obéissance ○ Stade de la personnalité polyvalente (WALLON) ○ Ne croit plus en la toute puissance parentale / se détache des parents ○ Recherche des autres ○ Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...) ○ Découverte de la vie, de la mort aussi ○ Phase de latence (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas! ○ Intériorisation ○ Établir des règles du jeu ○ Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) ○ Importance du mensonge ○ Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)

Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ École ○ Importance grandissante du groupe, ou de la bande ○ Faire pour les autres, aider ○ L'amitié : meilleur ami ○ Sens des responsabilités ○ Intérêt pour l'environnement ○ Distinction garçon/fille ○ Parents ne sont plus les seules références
----------------	---

La place des familles :

Les familles font partie intégrante de l'accueil de loisirs, ils sont souvent sollicités par les projets et les activités que nous mettons en places. Ils ont à leur disposition un site internet alimenté régulièrement par des photos et informations diverses concernant l'accueil, nous utilisons également l'affichage et le dialogue avec les parents.

Des comités de pilotage, ainsi que des soirées familles seront également mis en places au courant de l'année avec parents et enfants

4. Les intentions éducatives

Diagnostic rapide :

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont issus de milieux pluriethniques et de différentes classes sociales, familles mono parental, parents en coupe, parents divorcés, familles recomposé.

Ils n'ont pas tous accès à des activités extra scolaire, aux sorties telles que les musées, les zoos, aux colonies de vacances, aux vacances hors de l'accueil de loisirs.

Par contre tous ont accès à la télé et/ ou aux jeux vidéo. Malheureusement une bonne partie des enfants fréquentant la structure passe leur temps libre devant leurs écrans. Ils s'identifient aux personnages de télé réalité ou de leurs jeux vidéos en oubliant qui ils sont et ce qu'ils peuvent faire d'autre.

Rappel des objectifs du projet éducatif :

- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres
- Favoriser la détente et le bien-être.

Objectifs généraux en lien avec le diagnostic

- Développer l'accès aux différentes activités et sorties
- Favoriser le partage et la cohésion
- Sensibiliser les enfants sur les effets néfastes de la télé réalité et les jeux vidéo

Objectifs opérationnels (mettre en place/organiser/créer/) : Actions CONCRETES que l'équipe souhaite mettre en place.

- Organiser des sorties et activités pendant les vacances et certains mercredis
- Créer une soirée famille par trimestre autour du jeu
- Mettre en place des activités permettant aux enfants de retrouver un imaginaire sain (hors jeux vidéo et télé réalité)

5. Les moyens humains

Fonctions, rôles et missions de chacun :

Directeur : Il pilote l'organisation de l'accueil. Il a notamment en charge le recrutement du personnel, la rédaction du projet pédagogique en collaboration avec l'équipe d'animation, la réservation des activités ou encore l'animation de son équipe. Il est l'interlocuteur privilégié des familles

Directeur adjoint : Il épaulé le directeur dans ses tâches et est également le pilier de l'équipe quand le directeur n'est pas là.

Animateurs : Ils sont présents auprès des enfants. Ils assurent notamment la préparation et l'encadrement des activités. Un animateur supplémentaire peut être embauché spécifiquement pour accompagner le groupe d'enfants, suivant la nature du handicap de l'enfant

Droits et devoirs de l'équipe (règles de vie de l'équipe, organisation des pauses)

Les animateurs devront travailler en équipe, en cohérence avec le projet pédagogique et les directives de la direction. Ils devront assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Il est interdit de transgresser la loi, l'animateur qui ira à l'encontre des lois se verra sanctionner.

En ce qui concerne les pauses et les pauses cigarettes tout est négociable de manière raisonnable du moment que l'encadrement du public est assuré et qu'ils mettent la direction au courant pour qu'on sache à chaque instant où ils se trouvent en cas de problème.

6. La vie quotidienne

L'organisation globale (les temps de la vie quotidienne/la place de l'enfant durant ces temps/les exigences du directeur durant ces temps).

Temps de la vie quotidienne	La place de l'enfant	La place de l'animateur
Accueil du matin	L'enfant profite de jeux d'éveil, dessins, jeu de sociétés calme afin de commencer la journée par un moment calme et conviviale	L'animateur accueille les enfants et les aide à entamer la journée dans les meilleures dispositions.
Temps méridiens	Les enfants choisissent les activités auxquelles ils veulent participer et peuvent en changer à chaque service	Les animateurs proposent et encadrent les activités. Ils amènent également les enfants à la cantine pour les deux derniers services
Accueil du soir	Les enfants goutent et ensuite ils peuvent profiter d'activité, jeu de société seul, en groupe ou avec un animateur	Les animateurs récupèrent les enfants à l'école, les ramènent à l'accueil de loisirs et leur donnent le goûter. Ils nettoient les tables et proposent ensuite des activités aux enfants. Ils accueillent également les parents pour les transmissions d'information de la journée.
Mercredi et jours de vacances matin	Les enfants jouent de 7h à 9h avec les animateurs aux jeux de sociétés puis ils prennent une collation de petit déjeuner, vers 9h30 le petit déjeuner laisse place aux différentes activités du matin	Les animateurs arrivent de manière échelonnée. Ils s'occupent des enfants et préparent leurs activités.
Mercredi et jours de vacances midi	Repas les enfants s'installent ou ils le souhaitent et bénéficient d'un bon repas préparé par un chef cuisinier	Les animateurs amènent les enfants à la cantine et mangent avec eux
Mercredi et jours de vacances après-midi	Les enfants profitent de grands jeux et de diverses activités. Ils peuvent choisir leurs activités.	Les animateurs animent ce temps et préparent en amont leurs activités
Mercredi et jours de vacances soir	Goûter pour les enfants, suivi de jeux	Les animateurs récupèrent les enfants à l'école, les ramènent à l'accueil de loisirs et leur donnent le goûter. Ils nettoient les tables et proposent ensuite des activités aux enfants. Ils accueillent également les parents pour la transmission d'information de la journée.

Les règles de vie des enfants : droit et devoir, cadre.

On demande aux enfants de respecter les locaux, le matériel pédagogique, le personnel, les différents encadrants, bien-sûr de se respecter eux-mêmes et entre eux. Les insultes et la violence ne sont pas acceptées au sein de la structure ni à l'extérieur. Ils devront écouter et respecter les consignes dispensées par les figures d'autorités (directeur, animateurs ...).

Ils ont le droit d'être acteur de leur journée et nous les y encourageons.

Sanctions : recommandations + consignes à l'équipe

Les sanctions sont toujours à la hauteur des « bêtises » effectuées et sont le plus pédagogique possible.

(Ex : un enfant va jeter délibérément de la nourriture par terre à la cantine, la sanction appliquée sera d'aider les agents de service à débarrasser les tables. De cette façon il apprend à respecter le travail des autres et à ne pas leur en donner davantage.)

7. Organisation des activités

Le contenu des animations : quelle possibilité ont les enfants dans le choix des activités, comment leurs sont-elles présentées ?

Nous proposons lors du rassemblement entre deux et trois activités aux enfants (matin et après-midi), ils choisissent ensuite celle qu'ils souhaitent faire. Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités peuvent prendre des jeux de société, dessiner ou lire.

Les activités spécifiques organisées par les prestataires/partenaires

Les activités organisées par des tiers sont toujours accompagnés des animateurs, nous respectons néanmoins les consignes dispensées par les organisateurs.

Les projets ville et les projets animation.

Nous participons aux divers projets proposés par la ville et les infrastructures qui la compose comme la bibliothèque. Cette année nous avons participé au projet « La bête du Gévaudan », ce qui correspond à notre fil rouge annuel qui s'oriente pour les élémentaires sur les créatures mystiques. Nous avons également un projet spectacle pour la fin d'année et un projet récup'art (faire des activités manuelles avec des objets recyclés).

8. Sécurité

Physique : Nous nous assurons de mettre les zones d'activités et grand jeux en sécurité. Si malheureusement un enfant vient à se blesser nous le soignons et prévenons les parents et tenons à jours.

Affective : Nous sommes à l'écoute des enfants et essayons au mieux d'être là pour les les enfants. Nous faisons tous ce qu'il faut pour garder une posture neutre et un langage adapter avec les enfants.

Morale : Nous respectons les mœurs et croyance de tous mais étant un établissement laïque nous leur demandons de garder leur croyance pour eux. Nous restons néanmoins à l'écoute des parents qui de par leur culture et croyance on un régime alimentaire différents (sans viande ou sans porc).

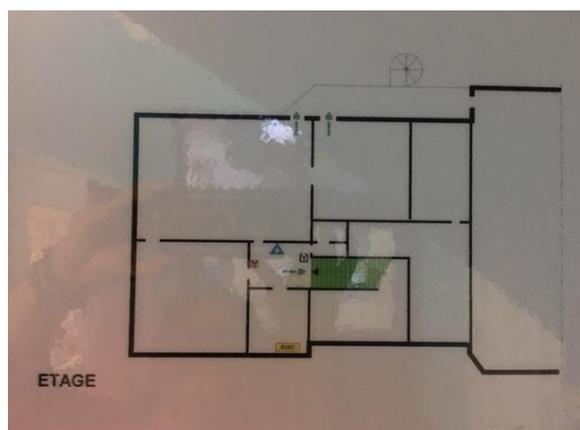
Suivi sanitaire : les fiches sanitaires de tous les enfant accueillis et les PAI sont consignés dans des classeurs à l'accueil de loisirs.

Sécurité alimentaire : les denrées sont conservées en cuisine soit dans les placards soit au frigo pour les denrées réfrigérées.

Nous utilisons un cahier pour consignés grâce aux étiquettes de péremption les denrées consommées par les enfants.

Sorties (organisation des sorties) : Des sorties sont organisés à chaque période de vacances (quand le nombre d'enfants nous le permet). Elles sont adaptées aux tranches d'âges. Le groupe se plis aux règles des structures dans lesquels nous nous rendons toutes en respectant les règles données par l'équipe d'animation.

Locaux



Type de déplacement : les déplacements sont faits soit à pied, soit en cars et encadré par les animateurs.

- **Les déplacements à pied** sont encadrés suivant le nombre du groupe par deux ou trois animateurs (un devant, un derrière, un au milieu) si le nombre d'enfants est trop conséquent le groupe est scindé en deux pour optimiser la sécurité avec des animateurs supplémentaires.
- **Les déplacements en cars** sont encadrés par les animateurs qui installent les enfants en s'assurant qu'ils sont bien attachés. Les animateurs s'installent à leurs tours à l'avant, à l'arrière et au milieu du car.

9. Les modalités de participations des mineurs

Les enfants sont constamment sollicités pour la création de nouvelles activités, grands jeux

Nous encourageons les enfants à être acteurs de leur journée, au delà de leur proposé des activités déjà préparé par les animateurs nous leur proposons également de préparer les grands jeux ou leurs activités. Bien sûr en les accompagnants dans leur réalisation, de cette façon ils s'investissent et créent à partir de leur imaginaire.

10. L'accueil des enfants en situation de handicap

Public en situation de handicap : mode d'accueil

Les locaux de l'accueil de loisirs de Vaux-Sur-Seine ne sont pas conçus pour les personnes en situation d'handicap moteur nécessitant un fauteuil roulant. Cependant l'accueil du public en situation d'handicap mental (autisme ...) léger est possible. Afin de garantir un accueil et une sécurité optimale du public, nous sommes en relation avec les familles pour cerner au mieux les besoins de leur enfant.

11. Evaluation

Reprendre les objectifs opérationnels et identifier des critères d'évaluation. Est-ce que les objectifs ont été atteints.

Objectifs opérationnels	Critère d'évaluation	Objectifs atteints	Objectifs non atteint Pourquoi ?
Organiser des sorties et activités pendant les vacances et certains mercredis	8 à 10 sorties dans l'année. Animations de différentes activités à l'année.		
Créer une soirée famille par trimestre autour du jeu	3 soirées familles organisées.		
Mettre en place des activités permettant aux enfants de retrouver un imaginaire sain (hors jeux vidéo et télé réalité)	Création d'activités lié à l'imaginaire : photos		

Outils pour évaluer la satisfaction des enfants

Un boîte à smiley est à disposition des enfants pour évalué activité et journées.

Evaluation des familles

Questionnaire de satisfaction sera à disposition des parents en fin d'année.